



## COMMUNIQUE DE LA FDCMPP

12 avril 2021

Les Centres Médico Psycho Pédagogiques (CMPP) assurent chaque année **l'accompagnement de 213 000 enfants (3 millions de consultations/an)**, soit un tiers des enfants suivis en ambulatoire en pédopsychiatrie en France. (Rapport IGAS 2018).

**A l'heure de la crise sanitaire actuelle, nos établissements déjà saturés font face à une vague de demandes de prise en charge inédites.** Les familles, les écoles, les plateformes, les médecins généralistes et les pédiatres nous adressent massivement de nouvelles demandes d'accompagnements.

Comme nos collègues des CMP Enfants Adolescents et des CAMSP, **nous demandons le renfort de moyens** humains et matériels pour faire face à cette situation.

Dans le prolongement du courrier adressé par nos collègues du sanitaire, **nous souhaitons vous alerter pour que nos structures qui assurent une part importante des soins de santé mentale des enfants et adolescents ne soient pas les grands oubliés des renforts de moyens.**

Les CAMSP ont récemment également bénéficié d'une allocation de moyens nouveaux dans le cadre de la crise sanitaire. Dans un souci d'équité, nous souhaiterions également être éligibles aux renforts de moyens dont bénéficient les services de pédopsychiatrie hospitaliers.

Les mesures d'urgence que demandent les CMPP :

- **Être associés aux renforts de moyens** qui seront donnés aux structures sanitaires de santé mentale dans le cadre de la crise actuelle.
- **Arrêter toute transformation de CMPP en plateforme de diagnostic et d'évaluation** qui mécaniquement aggrave le problème du manque de soins psychiques.
- **Recrutement rapide de Psychologues** pour un accueil en urgence et en post-urgence de situations de crise psychique.
- **Recrutement d'éducateurs spécialisés et assistants de service social** pour que le travail de réseau et de soutien avec nos partenaires et en particulier avec l'éducation nationale puisse être renforcé.